



Communiqué de la Fédération Nationale de l'Action Sociale

APPEL à se mobiliser massivement

le 14 février 2020 – ensemble public/privé

Depuis le 5 décembre 2019, la FNAS FO est engagée dans les grèves et manifestations contre le projet de réforme des retraites et poursuit ses appels à reconduire et amplifier le combat contre ce projet.

Ce projet de réforme des retraites est désastreux pour l'ensemble des salariés du public et du privé notamment pour les salariés du secteur social et médico-social, très largement féminisé, de par le mode de calcul de la pension de retraite sur l'ensemble de la carrière, ce qui ne pourra que la faire baisser.

La retraite par point c'est aussi l'individualisation de la retraite avec la fin de la solidarité intergénérationnelle puisque les actifs ne contribueront plus au paiement des pensions et des retraites des retraités, mais au financement de leur seule retraite. De cette façon, c'est bien la disparition d'un pan entier de la Sécurité Sociale qui est recherchée et auquel nous sommes opposés au nom de la défense inconditionnelle de la Sécurité Sociale que porte FO et en particulier notre fédération.

Dans le même temps, la FNAS FO s'est engagée auprès de tous les camarades du secteur social et médico-social qui se battent pour obtenir satisfaction sur toutes leurs légitimes revendications, comme l'augmentation de salaire, l'amélioration de leurs conditions de travail, des budgets à hauteur des besoins, des embauches de personnels.

C'est pourquoi, avec nos camarades de la Fédération des Services Publics et de Santé nous sommes d'accord pour dire « ces revendications sont étroitement liées » et « il n'est pas concevable de parler de conditions de travail, de sécurité, de salaires en excluant toutes les conséquences désastreuses que cette contre-réforme fait peser sur les personnels

hospitaliers et médico-sociaux » et tous les salariés du secteur social et médico-social comme ceux des EHPAD, mais aussi ceux de l'Aide à Domicile.

Ainsi, la FNAS FO rejoint l'appel de la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO, et invite l'ensemble des salariés du secteur social et médico-social avec leurs syndicats à se mobiliser le 14 février 2020 pour :

- le retrait du projet de régime universel de retraite par points ;
- le maintien de la retraite par répartition dans le privé, du Code des pensions civiles et militaires dans le public, ainsi que des 42 régimes spécifiques existants ;
- le retour aux 37,5 ans de cotisation, le retour à un départ à la retraite à taux plein à 60 ans ;
- le calcul des pensions sur les 10 meilleures années dans le privé et les 6 derniers mois dans le public ;
- l'Augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux ;
- le maintien et l'amélioration des Conventions Collectives; contre toute convention collective unique du secteur
- le retour à la Sécurité Sociale de 1945
- l'Arrêt des suppressions de postes ;
- pour des moyens à hauteur des besoins pour le secteur sanitaire et social à but non lucratif, et l'arrêt de toutes les fermetures d'établissement ;
- RETRAIT DES PROJETS DE LOI : DUSSOPT « Transformation de la fonction publique », BLANQUER « Pour une école de la confiance » et BUZIN « Ma santé 2022 » ;
- abrogation de la Loi dite « anticasseurs » et arrêt de la répression, pour la liberté totale de manifestation.